

ANNEXE AC - CONDITIONS PARTICULIÈRES

Cette annexe ne concerne que l'enregistrement et l'administration de nom de domaine dans l'extension .AC, dénommé ci après l' « Extension ».

En complément des conditions générales CG-ND, l'enregistrement, le transfert, le renouvellement ou l'utilisation d'un Nom de Domaine dans cette Extension supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières CP-ND-AC.

En cas de contradiction entre les conditions générales CG-ND et les présentes conditions particulières, les présentes dispositions prévaudront.

Les règles édictées par les Autorités de tutelle et des Registres sont susceptibles d'évoluer. Ces modifications, liées au système de nommage propre à cette Extension sont imposées par l'ICANN et les Registres en charge de cette Extension et constituent des modifications indépendantes de la volonté de NETIM.

Les termes employés dans les présentes conditions particulières commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les conditions générales CG-ND.

ARTICLE 1 : REMARQUES PRELIMINAIRES

N'étant pas accrédité auprès du Registre, NETIM a signé un partenariat avec Key Systems GmbH, Registrar accrédité, afin de fournir, via un système automatisé, l'enregistrement et la gestion des Noms de Domaine en .AC.

.AC est le code pays ISO des **Îles de l'Ascension** .

ARTICLE 2 : CADRE LEGAL

Tous les Registrars de cette Extension se sont engagés à respecter les termes et conditions d'enregistrement accessibles au lien suivant:

Conditions du Registre :
<http://www.nic.ac/policy.html>

Le Client déclare et garantit que le Nom de Domaine respecte les droits des tiers, les lois et règlements en vigueur ainsi que **ces termes et conditions** intégrées par renvoi à ces conditions particulières.

Le Client s'engage de plus à faire accepter ces règlements à ces propres Clients.

NETIM ne contrôle et ne vérifie pas préalablement qu'un Nom de Domaine soumis à des conditions particulières est bien utilisé en conformité avec ces dernières. Le fait que le Client puisse enregistrer le Nom de Domaine auprès des services de NETIM ne présuppose pas qu'il a bien respecté ces conditions et la responsabilité de NETIM ne pourra pas être engagée de ce fait.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ENREGISTREMENT

La règle appliquée pour l'enregistrement de Noms de Domaine sous cette Extension est celle du « *premier arrivé, premier servi* ».

Plus d'information sur le lien suivant :
<http://www.netim.fr/nom-domaine/domaine-ac.html>

ARTICLE 4 : CONDITIONS PARTICULIERES

Aucune condition particulière n'existe pour cette Extension.